DLP 27-7-81818714

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 25 - 24 Juillet 1981

VIGNE

MILDIOU : Les conditions météorologiques de ces deux dernières semaines ont été favorables à la maladie. Une sortie de taches sur entre-coeurs a été notée vers le 20 juillet. Les pluies orageuses du 22 ont certainement été à l'origine de repiquages et une nouvelle sortie de taches est à craindre mercredi ou jeudi prochain.

En conséquence, nous conseillons de renouveler la protection au début de la semaine du 27 juillet au 1er août, si possible avant le 30.

Pour cette intervention utiliser de préférence des fongicides cupriques ou organo-cupriques.

OÏDIUM : Des attaques sur grappes sont observées dans de nombreux secteurs, en particulier sur Chardonnay. La maladie a nettement progressé depuis notre dernier bulletin. Dès la détection de foyers, une lutte curative doit être entreprise selon les préconisations de notre bulletin n° 24 du 16 juillet 1981.

Dans les autres situations, la lutte préventive doit être impérativement poursuivie.

Nous rappelons les doses qui doivent être utilisées :

- *soufres mouillables* : *8 à 10 kg/ha (même après nouaison)*
- *soufre en poudrage* : *30 kg/ha*
- *Rubigan 4* : *0,450 l./ha (dose après floraison)*
- *Bayleton 5* : *1 l./ha*

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Dans le Sud de la Circonscription le second vol de Cochylis diminue fortement, mais il reste soutenu dans les situations tardives.

Concernant l'Eudémis, les captures ne sont importantes que dans le BEAUJOLAIS, le MACONNAIS et la région de POUILLY-sur-LOIRE.

Dans le MACONNAIS, le BEAUJOLAIS et le JURA où un premier traitement a été appliqué vers le 16 juillet, un renouvellement devra être envisagé dans le courant de la semaine prochaine.

Dans les autres vignobles la première application a été conseillée entre le 20 et le 25 juillet. Notre prochain bulletin fera le point sur l'évolution des tordeuses et donnera des indications sur la nécessité ou non de renouveler la protection.

CICADELLES : Se reporter à nos deux précédents bulletins.

ACARIENS : Des pullulations d'araignées rouges sont observées localement en particulier en SAONE-et-LOIRE et dans le Sud de la COTE-D'OR. Dès à présent il convient de surveiller attentivement l'évolution des populations.

Sur foyers déclarés, intervenir dès maintenant en employant un acaricide spécifique efficace sur toutes les formes d'acariens (oeufs, larves, adultes) et en mouillant abondamment.

P 190

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES : Continuer la protection des vergers contaminés.

CARPOCAPSE DES POMMES : Le vol se prolongeant, une nouvelle application doit être envisagée en début de semaine prochaine.

ACARIENS : Surveiller l'évolution des populations. En cas de pullulations, intervenir avec un acaricide spécifique ; les pulvérisations seront copieuses et soignées.

HOUBLON

MILDIOU : La plupart des houblons sont au stade floraison, stade pendant lequel ils sont très sensibles aux contaminations.

Les conditions météorologiques étant favorables à la maladie, renouveler la protection dès que possible.

OÏDIUM : Adjoindre un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

M A Ï S

PUCERONS : Les populations de pucerons n'évoluent actuellement que très peu et ont même fortement régressé dans de nombreuses situations. Toutefois une grande vigilance demeure indispensable.

Nous rappelons également que conformément aux dispositions de l'arrêté de février 1976 il est interdit d'utiliser sur maïs "pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte" des produits présumés dangereux pour les abeilles.

P. Le Chef de la Circonscription
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie :

G. RIFFIOD